

Réf: Dossier N° 136219

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AVOCET AGRI » en abrégé « AA »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY CHU ANGRE
CITE GESTOCI, Lot 952, Ilot 098

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 août 2022, et enregistrés au CEPICI le 22 août 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AVOCET AGRI » en abrégé « AA »

Objet : AGRICULTURE DURABLE, DIGITALISATION AGRICOLE, FORMATIONS ET RENFORCEMENT DE CAPACITE, CARTOGRAPHIE, DEVELOPPEMENT DE PROJET FORESTIERS ET AGRICOLES. PRODUCTION DE PLANTS FORESTIERS A USAGES MULTIPLES, ACCOMPAGNEMENT DANS LA NEUTRALITE ET LA CERTIFICATION DE PROJETS CARBONES, ETUDE DE FAISABILITE DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT ET DE DURABILITE.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY CHU ANGRE
CITE GESTOCI, Lot 952, Ilot 098

Dirigeant(s) : M AFFIAN EZOUA JOACHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07730 du 25/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38939/GTCA/RC/2022 du 25/08/2022

Pour Avis

Le CEPICI

